

Réf: Dossier N° 149272

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TONY TECHNOLOGIE » en abrégé « TONY-TECH »

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN/BINGERVILLE/CITE  
FEH KESSE, LOT 281, ILOT 6, Lot 281, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TONY TECHNOLOGIE » en abrégé « TONY-TECH »

Objet : Télécommunication, radiocommunication, informatique, sécurité électronique, vidéosurveillance ;

- Électricité, énergie renouvelable, construction ;
- Protection rapprochée ;

- Audit en sécurité ;
- Assistance ;

- Gardiennage ;

- Intervention ;

- Sécurité incendie ;
- Investigation ;

- Transport de fonds ;

- Import-export ;

- La représentation d'entreprise, de produits, d'articles et matériels ;

Fourniture et matériels bureau

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, ABIDJAN/BINGERVILLE/CITE FEH KESSE, LOT 281, ILOT 6, Lot 281, Ilot 6

Dirigeant(s) : Mlle TONY ODETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10058 du 31/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58362/GTCA/RC/2022 du 31/10/2022

